

## Rapport public

**Date d'émission du rapport :** 13 février 2025

**Numéro d'inspection :** 2025-1424-0001

**Type d'inspection :**  
Autre

**Titulaire de permis :** Foyer Hearst-Mattice Soins de Santé

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Foyer des Pionniers, Hearst

## RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu hors site à la date suivante : 13 février 2025

L'inspection concernait :

- Un dossier en lien avec l'attestation annuelle requise concernant les plans de mesures d'urgence

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

### AVIS ÉCRIT : Attestation

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

**Non-respect du :** paragraphe 270(3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Attestation

Paragraphe 270(3) – Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce que l'attestation requise concernant les plans de mesures d'urgence du foyer soit présentée annuellement à la directrice ou au directeur. L'administratrice ou l'administrateur a confirmé que l'attestation n'a pas été envoyée à la directrice ou au directeur dans le délai imparti en 2024.

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District du Nord**

159, rue Cedar, bureau 403

Sudbury (Ontario) P3E 6A5

Téléphone : 800-663-6965

**Sources** : Entretien avec l'administratrice ou l'administrateur du foyer.